

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE

PROJET ÉOLIEN LES FROIDS VENTS COMMUNE DE CHEPOIX

Par arrêté préfectoral de la Préfète de l'Oise, il est prescrit une enquête publique environnementale
du mercredi 15 mai 2024 au samedi 15 juin 2024 inclus

sur le projet déposé par la société **Parc éolien LES FROIDS VENTS**
d'exploiter un parc éolien implanté sur la commune de **Chepoix**.

1. L'enquête publique environnementale porte sur l'exploitation d'un parc éolien composé de quatre aérogénérateurs et de deux postes de livraison sur le territoire de la commune de Chepoix, relevant de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement au titre de la rubrique n° 2980-1 pour l'activité soumise à autorisation.

La puissance unitaire des éoliennes est de 4,5 MW au maximum avec une puissance installée totale estimée à 18 MW et pour une hauteur maximale de 180 m.

2. La Préfète de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions qui peuvent être des autorisations assorties du respect de prescriptions ou un refus.

3. M. Jean-Philippe OLIVIER, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour procéder à l'enquête publique et M. Joël LEQUIEN en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour poursuivre l'enquête publique en cas d'empêchement du titulaire.

4. Le siège de l'enquête publique est situé à la **mairie de la commune de Chepoix**. Le commissaire enquêteur y assurera des permanences pour recevoir les observations écrites et orales du public, les jours suivants :

- **mercredi 15 mai 2024 de 14h00 à 18h00 ;**
- **samedi 18 mai 2024 de 9h00 à 12h00 ;**
- **mercredi 22 mai 2024 de 14h00 à 18h00 ;**
- **samedi 1^{er} juin 2024 de 9h00 à 12h00 ;**
- **samedi 15 juin 2024 de 9h00 à 12h00.**

5. Toute personne amené à se présenter en mairie pour la consultation du dossier d'enquête publique devra respecter l'ensemble des mesures sanitaires qui s'appliqueront pendant la durée de l'enquête publique.

6. Le dossier de demande d'autorisation environnementale comprenant la demande, l'étude d'impact, l'étude de dangers, les plans des lieux, le résumé non technique, et les annexes auxquels sont joints l'avis de l'Autorité environnementale et la réponse à cet avis de la société Parc éolien LES FROIDS VENTS, sont consultables et téléchargeables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise (www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques) 15 jours avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute la durée de celle-ci.

Ce même dossier est consultable à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 16h.

7. Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier papier et la version numérique pourront être consultés par toute personne intéressée aux heures habituelles d'ouverture en mairie de Chepoix.

8. Les mêmes documents en version numérique sont consultables aux heures habituelles d'ouverture des mairies sur un poste informatique mis à disposition dans les communes de Ansauvillers, Bacouel, Beauvoir, Bonvillers, Breteuil, Broys, Campremy, Catillon-Fumechon, Chepoix, Gannes, La Hérelle, Le Mesnil-Saint-Firmin, Mory-Montcruix, Paillart, Plainville, Rocquencourt, Rouvroy-les-Merles, Saint-André- Farivillers, Sains-Morainvillers, Sérévillers, Tartigny, Troussencourt, Vendeuil-Caply, Wavignies, Welles-Pérennes dans le département de l'Oise (60) et dans les communes de Quiry-le-Sec et Folleville dans le département de la Somme (80).

9. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête tenu à sa disposition en mairie de Chepoix,
- par courrier adressé à la commune de Chepoix à l'attention du commissaire-enquêteur,
- sur le registre d'enquête dématérialisé qui sera mis en place à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5360>
- l'adresse électronique permettant le dépôt des contributions : enquete-publique-5360@registre-dematerialise.fr
- par courrier électronique adressé à : ddt-seef-environnement@oise.gouv.fr (en objet « enquête publique – LES FROIDS VENTS – Commune de Chepoix »)

10. Les observations faites sur les registres et par voie postale, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise : www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques

11. Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. Alban GODFRIND – Chef de projet – Tél. 06 17 29 66 65 – Mail : a.godfrind@rp-global.com – Parc éolien LES FROIDS VENTS– 213 boulevard de Turin à Lille (59777), ou auprès de la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine à Beauvais (60000).